

LA FORMATION INITIALE

À L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS-VAL DE SEINE

SOMMAIRE

- 3/ Édito
- 4/ 10 bonnes raisons de rejoindre l'ENSA Paris-Val de Seine
- 8/ La formation
- 10/ Présentation du 1^{er} cycle
- 14/ Grilles de programme du 1^{er} cycle
- 20/ Emploi du temps - Licence 1^{ère} année
- 21/ Présentation du 2^{ème} cycle
- 25/ Grilles de programme du 2^{ème} cycle
- 27/ Et après ? Les formations proposées par l'ENSA Paris-Val de Seine
- 30/ Calendrier 2019 / 2020
- 32/ Les échanges internationaux
- 36/ S'inscrire à l'École pour l'année 2018 / 2019
- 37/ Entrée en 1^{ère} année
- 39/ Entrée par équivalence
- 39/ Transferts entre écoles nationales supérieures d'architecture

 Site de l'école
www.paris-valdeseine.archi.fr

 @Ensapvds
www.facebook.com/ensapvds

 @Ecolarchiparisvalseine
[tinyurl.com/instagramensapvs](https://www.tinyurl.com/instagramensapvs)

 Observatoire ENSAPVS
[tinyurl.com/linkedinensapvs](https://www.tinyurl.com/linkedinensapvs)

 @Ensapvds
[tinyurl.com/ytubeensapvs](https://www.tinyurl.com/ytubeensapvs)

 @EnsaPvds
twitter.com/EnsaPvds

ÉDITO

Communauté d'enseignement et de recherche en architecture de 2 300 personnes, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un étudiant en architecture sur dix en France.

Plus de 253 enseignants et chercheurs ainsi que plus de 70 membres pour le personnel administratif et technique permettent d'offrir une formation de grande qualité aux 2 000 étudiants.

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par sa grande diversité pédagogique. L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le CRH LAVUE) ainsi que plus de 50 conventions internationales, avec tous les continents, participent de cette ouverture.

Notre École bénéficie d'équipements de premier ordre : la matériauthèque, la bibliothèque, l'atelier maquettes, les studios photo et vidéo, le parc informatique et le Fablab sont autant de ressources et de perspectives pour la pédagogie et les travaux d'étudiants. L'école propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements ou des voyages d'étude. La vie étudiante est particulièrement développée, porteuse de sens et de projets ; aujourd'hui plus d'une quinzaine d'associations participent au dynamisme de l'École.

Notre ambition est de fonder collectivement et quotidiennement une grande école parisienne associée à l'Université Paris Diderot, au cœur d'une très vaste opération urbaine en devenir : Paris Rive Gauche, au sein d'un campus ouvert de plus de 40 000 étudiants et 8 000 enseignants ou chercheurs.

Philippe Bach,
Directeur





10 BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

RAISON N°1

Une équipe enseignante très nombreuse, de qualité, aux profils très diversifiés

253 enseignants constituent l'équipe pédagogique de l'ENSA Paris-Val de Seine. Leurs champs disciplinaires sont : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine ; Histoire et cultures architecturales ; Sciences et techniques pour l'architecture ; Usages et outils numériques ; Villes et territoires ; Arts et techniques de la représentation ; Sciences humaines et sociales ; Langues ; Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

RAISON N°2

Une offre pédagogique variée

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par la très grande diversité de son offre pédagogique et de ses approches de l'enseignement de l'architecture. Associant des équipes enseignantes issues d'horizons multiples, elle permet à ses étudiants d'expérimenter au cours de leur cursus des pédagogies et des problématiques diverses, s'efforçant de les préparer au mieux à leur insertion professionnelle. L'ouverture internationale est assurée par plus de 50 conventions dans le monde entier. L'existence de deux laboratoires de recherche (EVCAU et LAVUE-CRH) complète cette offre.

RAISON N°3

Un campus universitaire pluridisciplinaire

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à l'Université Paris Diderot par décret et à la COMUE Université Paris Sorbonne Cité par convention. C'est une opportunité pour développer des projets communs et mutualiser des actions dans tous les domaines. L'ENSA Paris-Val de Seine s'inscrit dans un campus accueillant plus de 40 000 étudiants et 8 000 enseignants et chercheurs. Avec l'Université Paris Diderot, l'Institut national des langues et civilisations orientales, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, l'École des hautes études en sciences sociales, la Fondation Maison des sciences de l'homme ou l'Université de Chicago, elle se développe sur un campus pluridisciplinaire.

RAISON N°4

Une vie étudiante intense

Plus d'une quinzaine d'associations dynamisent la vie étudiante de l'ENSA-Paris-Val de Seine. Côté loisirs, il y en a pour tous les goûts : musique et arts (Brigade du Cuivre, AM...), sport (AS, FSEA, Asenea...), voyages et soirées (BDE) ou l'architecture (ATK, FabLab...).

Niveau pratique, la COOP pour l'achat de matériel, la Kfet pour la restauration, Jaub pour la vie active, AMI pour la mobilité internationale... L'ensemble est coordonné par la Fédération des masses, associations et élus étudiants (FED).

RAISON N°5

Une vie culturelle dynamique

L'ENSA Paris-Val de Seine propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements, de workshops ou des voyages d'étude. Au cours de la saison 2016/2017, les interventions notamment de Christian de Portzamparc, Alberto Campo Baeza, Marc Barani ou Michel Virlogeux ont rencontré un vif succès. Depuis 2016, l'exposition de rentrée est consacrée aux meilleurs projets de fin d'étude (PFE)

RAISON N°6

Un quartier architecturalement innovant

La Zac Paris Rive Gauche, sur laquelle est implantée l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine, est un remarquable exemple de développement urbain édifié sur un ancien site industriel qui borde la Seine et s'étend jusqu'à Ivry sur Seine. La Zac Paris Rive Gauche accueille le travail d'architectes de renom. Elle laisse à voir une composition architecturale inédite et l'utilisation de matériaux innovants. L'école propose aux étudiants de nombreux lieux de projet d'architecture inscrits sur ce site, en particulier lors du Workshop Européen.

RAISON N°7

Un bâtiment signé Frédéric Borel, grand prix de l'architecture 2010

L'ENSA Paris-Val de Seine est installée 3-15, quai Panhard et Levassor, Paris 13ème depuis 2007. Elle est au cœur de la ville des mobilités (RER C, métro ligne 14, Bus, Tramway, Autolib et Vélib). Implantée le long de la Seine l'ENSA Paris-Val de Seine se compose d'un ensemble architectural dont le maître d'œuvre est l'architecte Frédéric Borel. Ainsi, un bâtiment contemporain de sept étages dresse sa silhouette à côté du bâtiment réhabilité d'une ancienne usine d'air comprimé du XIXe siècle, la SUDAC, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

RAISON N°8

Des étudiants primés

Concours national d'idées d'équipements sportifs innovants, Concours EIFFEL, Concours Construire en pierre structurelle (organisé par l'ENSA Paris-Val de Seine), Boarding 16, Concours d'architecture BIM 2016, AJAP (jeunes architectes et paysagistes), Concours Mini-Maousse 6, Concours Fondation « Amis de Médecins du monde », Concours « Mutation urbaine » CAUE de Paris sont autant d'événements qui ont récompensé des étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine sur la seule année 2016. Et bien d'autres à venir...

RAISON N°9

Un ou une diplômé(e) en architecture sur dix formé à l'ENSA Paris-Val de Seine

Communauté d'enseignement de l'architecture de 2300 personnes, l'ENSA Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un étudiant en architecture sur dix en France. Plus de 253 enseignants et près de 70 membres pour le personnel administratif et technique permettent d'offrir une formation de grande qualité aux 2 000 étudiants inscrits.

L'ENSA Paris-Val de Seine est une école publique qui délivre des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur. À ce titre, les frais de scolarité et les bourses sont fixés sur le barème de l'enseignement supérieur public.

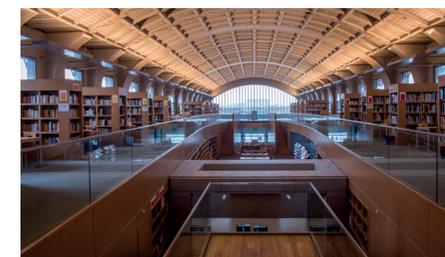
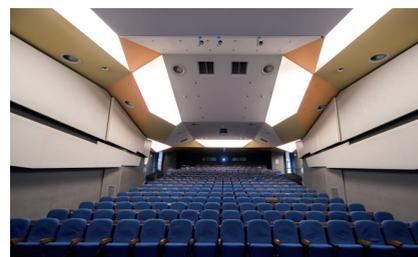
RAISON N°10

Des centres de ressources et des équipements de qualité

La bibliothèque propose au prêt ou à la consultation, dans un cadre somptueux, un fonds de 20 000 ouvrages et 80 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères. La matériauthèque est la plus importante au sein des ENSA.

L'atelier maquettes offre aux étudiants un espace, de l'outillage et un encadrement adapté à la réalisation de leurs maquettes.

Le studio photo-vidéo est doté d'appareils photos et de caméras de dernière génération. Le FabLab a été créé par des étudiants. Il met en commun des outils de fabrication numérique.



LA FORMATION

L'enseignement de l'architecture est organisé dans les écoles d'architecture sur la base du schéma européen L-M-D, Licence - Master - Doctorat et des crédits ECTS (European Credit Transfert System).

La formation initiale des architectes est organisée en deux cycles :

- le 1^{er} cycle, conduisant au diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de Licence (Bac + 3 ans)
- le 2^{ème} cycle, conduisant au diplôme d'état d'architecte (DEA), conférant le grade de Master (Bac + 5 ans)

Elle peut être prolongée par une formation d'un an visant à obtenir l'habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP), par des formations de spécialisation d'une ou deux années ou encore par une formation doctorale de trois ans.

Le premier cycle a pour objectif de construire un socle de compétences commun à tous les étudiants. Le deuxième cycle est consacré à l'approfondissement et à la construction d'un parcours personnalisé. Les études sont organisées en semestres.

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) regroupant plusieurs enseignements complémentaires.

L'École organise deux rentrées, l'une pour le semestre d'automne (de septembre à janvier), l'autre pour le semestre de printemps (de février à juillet), avec une coupure en février.

Une mobilité d'un ou deux semestres à l'étranger est proposée en Licence ou durant le deuxième cycle.



FORMATION INITIALE

1^{er} cycle

Conduisant au diplôme d'études en architecture conférant grade de licence

1^{ère} année S1 / S2

2^{ème} année S3 / S4

3^{ème} année S5 / S6

2^{ème} cycle

Conduisant au diplôme d'État d'architecte conférant grade de master

1^{ère} année S7 / S8

2^{ème} année S9 / S10

Diplôme d'État d'architecte

FORMATIONS POST-DIPLÔME

HMONP

Habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre

1 an

dont mise en situation professionnelle

3^{ème} cycle

Conduisant au diplôme de doctorat

3 ans

Masters cohabilité et associés

Master recherche ou professionnel

Ville, architecture et patrimoine (VAP) avec l'Université Paris Diderot

2 ans*

Urbanisme, aménagement et études urbaines

avec l'Université Paris Nanterre

2 ans*

Mastère spécialisé international

Gestion du projet d'architecture complexe

avec l'Université La Sapienza (Rome)

1 an

*avec accès direct à la 2^{ème} année de la formation pour les titulaires du diplôme d'État d'architecte



PRÉSENTATION DU 1^{ER} CYCLE

Le premier cycle est dédié à l'acquisition des savoirs élémentaires, à la découverte des notions fondamentales et à l'initiation à la conception du projet dans ses principales composantes (théoriques, techniques, culturelles). Il a pour finalité de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale et urbaine, de maîtriser les outils et moyens de représentation de l'architecture, d'élaborer un projet d'architecture simplifié. Le cycle comprend un stage ouvrier et un stage de première pratique, ainsi qu'un rapport d'études et sa soutenance.

Les savoirs attendus

Ils comprennent l'acquisition :

- d'une culture architecturale de base ;
- de connaissances sur les théories et l'histoire de l'architecture ; de notions élémentaires dans les champs des sciences et techniques pour l'architecture, des sciences humaines
- et sociales, des arts plastiques et de la ville et du territoire.

Les compétences attendues

Elles se rapportent à la capacité à « projeter », c'est-à-dire à :

- analyser et comprendre une situation de projet simplifiée (étude d'un programme, appréhension d'un contexte géographique, social, historique) ;
- formuler une hypothèse (raisonnement, conceptualisation) ;
- maîtriser les principaux outils de conception et de représentation de l'espace architectural ;
- dominer l'expression graphique, écrite et orale ;
- traduire la démarche dans une mise en forme ou une mise en espace.

Les champs disciplinaires

Les enseignements couvrent les différents champs disciplinaires qui concourent à l'enseignement de l'architecture.

Ils sont organisés en quatre catégories d'unités d'enseignement :

- Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine, où est enseigné le Projet (représentant près de la moitié des crédits ECTS et des heures encadrées) ;
- Culture architecturale et urbaine ;
- Culture constructive ;
- Culture artistique et expression plastique.

Organisation des enseignements

En premier cycle, les enseignements sont structurés en 6 semestres, correspondant à trois années universitaires, valant 180 ECTS.

Les crédits ECTS sont une unité de valeur commune aux pays européens. Ce système est destiné à faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études afin de favoriser la mobilité entre les établissements. Une valeur numérique représentant la charge de travail à réaliser par l'étudiant est affectée à chaque unité d'enseignement.

Le premier cycle compte 22 unités d'enseignement, soit 3 à 4 UE par semestre.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés auxquels s'ajoute l'enseignement du projet.

Sur les 6 semestres, 2 200 heures environ sont encadrées par les enseignants et 2 000 heures consacrées au travail personnel. Ainsi chaque semestre les étudiants bénéficient d'un encadrement de 300 à 400 heures, dont 120 heures pour le projet. Ce fort taux d'encadrement se traduit par un emploi du temps dense, comprenant 2 journées dédiées au projet (associant temps encadré et temps de travail personnel) et trois journées de cours et travaux dirigés se déroulant en général de 8h30 à 18h (la durée standard d'un cours ou TD est de 1h30).

Mode de validation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par contrôle continu, soit par examen à l'issue du semestre, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les stages

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement :

- Le stage ouvrier et/ou de chantier - En 2^{ème} année, d'une durée minimum de 2 semaines. Il se déroule dans toute structure intervenant dans la production du cadre bâti (entreprises de bâtiment ou travaux publics, artisans, chantiers de fouilles archéologiques ou de restauration du patrimoine...) en France ou à l'étranger. À l'issue du stage, les étudiants établissent un rapport de stage.
- Le stage de première pratique - En 3^{ème} année, d'une durée minimum de 4 semaines. Il se déroule dans toute structure intervenant dans la conception architecturale ou urbaine (collectivité locale, agence d'architecture ou d'urbanisme, administration d'Etat) en France ou à l'étranger. A l'issue du stage, les étudiants produisent un rapport de stage comprenant un rapport d'activité complété d'une analyse critique de l'expérience professionnelle.

Les langues vivantes

En 2^{ème} et 3^{ème} années les langues font l'objet d'un enseignement spécifique. Les langues actuellement proposées au choix de l'étudiant sont l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le portugais et le français langue étrangère. L'enseignement est dispensé sous forme d'un TD hebdomadaire d'1h30. Il est organisé par niveau (débutant ou faux débutant, intermédiaire ou confirmé) et non par année d'étude.

Le voyage d'étude « Lecture d'une ville européenne »

En 2^{ème} année, au semestre de printemps, les étudiants participent à un voyage d'étude de 3 ou 4 jours. Ce séjour leur offre l'opportunité de découvrir une ville européenne et son patrimoine architectural tout en expérimentant le « voyage de l'architecte ». Ce voyage donne lieu à une préparation pédagogique spécifique en amont puis à une restitution commune des travaux réalisés dans ce cadre.

Les semaines intensives

Un enseignement intensif consiste à proposer une action en continu sur un objet d'étude précis. Positionné en début de chaque semestre, ce temps, d'une durée d'une semaine, est dédié à un travail qui peut être à la fois inter-années et transdisciplinaire.

Le rapport d'études

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis. Ce rapport, de 10 à 20 pages, constitue une première expérience de réalisation d'un document pensé, construit et écrit. Il s'agit d'initier l'étudiant à la construction d'une problématique sur un objet de son choix, de l'encadrer du point de vue méthodologique, tant sur le plan de la structuration du rapport que sur celui de sa rédaction, de le préparer à l'exercice de la soutenance d'un document écrit. Celui-ci est validé à l'issue d'une soutenance.

L'obtention du diplôme

Le diplôme d'études en architecture, conférant le grade de licence, est délivré par un jury après la validation de l'ensemble des unités d'enseignement du premier cycle et l'acquisition des 180 ECTS.

La mobilité internationale

Tout étudiant à partir de la licence peut bénéficier d'une mobilité d'étude d'un semestre ou d'une année dans un établissement partenaire de l'École (programme Erasmus+ ou convention bilatérale)



GRILLE DE PROGRAMME DU 1^{ER} CYCLE

SEMESTRE 1

Thématique transversale : Les flux

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 1.10 THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE Découverte expérimentale du projet architectural	Exercice de projet Contenir - ouvrir 3 exercices de manipulation au minimum	8	15	120	110	230	11	CC	-
	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16			
	Cours d'architecture Théorie 1 : Les éléments de l'architecture - L'architecture comme discipline	2	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
	TD / TPCAU / ATR Dessin d'architecture - Les codes de la représentation ou Représentations et Cultures numériques	3	12	48	0	48	2	CC	E
			193,5	139,5	333	15			
UEL 1.20 CULTURE ARCHITECTURALE ET URBAINE	Cours 1 / HCA Introduction à l'histoire de l'architecture du XX ^{ème} siècle	1	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
	Cours 2 / TD - SHS Introduction à la sociologie et à l'anthropologie	1	6	12	0	12	2	CC	E
	Cours 3 / TD - SHS Politiques du logement	1	3	6	0	6	1	CC	E
				70,5	52,5	123	5		
UEL 1.30 CULTURE CONSTRUCTIVE Structure, Forme et Matière	Cours 1 Construction - Le vocabulaire de la construction	1	10	15	19,5	34,5	1	ET	E
	Cours 2 / TD Mathématiques : géométrie analytique	1	10	15	12	27	2	CC	E
	Cours 3 / TD Ambiances : découverte	1	5	7,5	0	7,5	2	CC	D
				51	46,5	97,5	5		
UEL 1.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE Découverte expérimentale des représentations	TD Arts plastiques - Exercices de manipulation	3	12	48	0	48	3	CC	ES
	Cours 1 Histoire et philosophie de l'art	2	13	19,5	19,5	39	1	ET	E
	Cours 2 / TD Photo - vidéo	1	6	9	0	9	1	CC	ES
				78	21	99	5		

Légendes

CC Contrôle continu
ET Examen terminal
E Examen
ES Exercice supplémentaire
R Rapport
D Dossier

S 1

Heures encadrées	393
Heures personnelles	259,5
Total heures	652,5
ECTS	30

SEMESTRE 2

Thématique transversale : Dimensionner

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2	
UEL 2.10 THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE Découverte expérimentale du projet architectural - L'architecture et ses éléments	Exercice de projet Dimensionner-assembler 3 exercices de manipulation au minimum	8	15	120	110	230	10	CC	-	
	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16				
	Cours d'architecture Théorie 2 : Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice	2	13	19,5	19,5	39	2	ET	E	
	TD / TPCAU - ATR Dessin d'architecture - Les codes de la représentation ou Représentations et Cultures numériques	2	6	18	0	18	1	CC	E	
			163,5	139,5	303	13				
UEL 2.20 CULTURE ARCHITECTURALE ET URBAINE	Cours 1 / HCA Antiquité et Moyen-Age	2	13	26	26	52	1	ET	E	
	Cours 2 / TD - VT Géographie des villes	2	3	9	0	9	2	CC	E	
	Cours 3 / TD - VT Introduction à une approche théorique des cartes	2	3	9	0	9	2	CC	E	
	TD - HCA Visites architecturales : Approche <i>in situ</i> de l'histoire	1	1	1	0	1	1	CC	E	
			93	62	155	6				
UEL 2.30 CULTURE CONSTRUCTIVE Structure, Forme et Matière	Cours / TD 1 Statique et mécanique des structures	1	8	12	19,5	36	2	CC	E	
	Cours 2 Initiation à la conception des structures	1	13	19,5	19,5	39	2	ET	E	
	Cours 3 La construction, des fondations à la toiture	1	13	19,5	19,5	39	2	ET	E	
				64,5	58,5	123	6			
UEL 2.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE Découverte expérimentale des représentations	TD 1 Arts plastiques - Manipulation, représentation	2	12	48	0	48	3	CC	ES	
	Cours / TD 2 Histoire de l'art et des représentations : des avant-gardes artistiques du début du XX ^e s aux nouvelles avant-gardes	2	13	19,5	19,5	39	2	ET	E	
				67,5	19,5	87	5			

Légendes

CC Contrôle continu
ET Examen terminal
E Examen
ES Exercice supplémentaire
R Rapport
D Dossier

S 2

Heures encadrées	388,5
Heures personnelles	279,5
Total heures	668
ECTS	30

Total Licence 1

Heures encadrées	781,5
Heures personnelles	539
Total heures	1320,5
ECTS	60

GRILLE DE PROGRAMME DU 1^{ER} CYCLE

SEMESTRE 3

Thématique transversale : Logiques structurelles

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 3.10 THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE Découverte expérimentale du projet architectural - L'architecture et l'édifice	Exercice de projet Equipement / le parcours 2 exercices au minimum	8	15	120	150	270	13	CC	-
	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16			
	Cours d'architecture Théorie 3 : Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice	2	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
UEL 3.20 CULTURE ARCHITECTURALE ET URBAINE	TD / TPCAUI - STA Systèmes structurels, expérimentation, prédimensionnement, morphologie	3	11	33	0	33	2	CC	E
				178,5	179,5	358	17		
UEL 3.30 CULTURE CONSTRUCTIVE Structure, Forme et Matière	Cours 1 - HCA La Renaissance	1	13	19,5	15	34,5	1,5	ET	E
	Cours 2 - HCA Baroque et classicisme	1	13	19,5	18	37,5	1,5	ET	E
	TD 3 - HCA La Renaissance et Baroque et classicisme	2	5	10	0	10	1,5	CC	ES
	Cours 4 - VT Paysage	1	13	19,5	19,5	39	1,5	ET	E
				68,5	52,5	121	6		
UEL 3.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE Expérimentation, conception	Cours 1 Structures en bois	3	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
	TD 6 Langues (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais ou FLE)	1	13	19,5	19,5	39	1	CC	E
				39	39	78	3		
UEL 3.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE Expérimentation, conception	TD 1 Arts plastiques - Matières, matériaux, gravité	2	12	48	0	48	3	CC	ES
	Cours / TD 2 Technologies numériques - maquettes virtuelles	1	1	1,5	1,5	3	1	CC	ES
		7	21	0	21				
				70,5	1,5	72	4		

Légendes

CC.....Contrôle continu
ET.....Examen terminal
E.....Examen
ES.....Exercice supplémentaire
R.....Rapport
S.....Soutenance
R.....Dossier

S 3

Heures encadrées	356,5
Heures personnelles	272,5
Total heures	629
ECTS	30

SEMESTRE 4

Thématique transversale : Logiques des milieux ambiants

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 4.10 THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE Initiation au projet architectural - L'architecture et l'édifice	Exercice de projet L'habitation et le logement - L'unité et la répétition - 2 exercices au minimum d'initiation au projet	8	15	120	150	270	12	CC	-
	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16			
	Cours d'architecture Théorie 4 : Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice	2	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
UEL 4.20 CULTURE ARCHITECTURALE ET URBAINE	TD / TPCAUI - VT Restitution du voyage - Ville européenne	2	1	8	14	22	1	-	-
				153,5	193,5	347	15		
UEL 4.30 CULTURE CONSTRUCTIVE Structure, Forme et Matière	Cours 1 - HCA Genèse de l'espace urbain, 1650 - 1900	1	4	12	12	24	1	ET	E
	Cours 2 - HCA Histoire de l'architecture au 19 ^{ème} siècle	1	13	19,5	19,5	39	1	ET	E
	Cours 3 - SHS Habiter	1	13	19,5	19,5	39	1	D	E
	Cours 4 - SHS Anthropologie de l'espace	1	9	13,5	13,5	27	1	D	E
	Cours 5 / TD Préparation au voyage	1	1	3	3	6	1	CC	ES
	3	9	0	9					
				76,5	67,5	144	5		
UEL 4.40 CULTURE CONSTRUCTIVE Structure, Forme et Matière	Cours 1 Systèmes structurels courants - Action sur les bâtiments	1	9	13,5	13,5	27		ET	E
	Cours / TD 2 Confort thermique pour l'architecture	1	9	13,5	13,5	27		CC	E
	Stage ouvrier ou de chantier	1	0	20	20			R	-
				36	47	83	6		
UEL 4.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE	Cours / TD 1 Arts plastiques - Matières, matériaux, lumière	3	12	48	0	48	3	CC	ES
	Cours / TD 2 Technologies numériques - maquettes virtuelles, matières, lumières, parcours	1	3	1,5	1,5	3	1	CC	ES
		6	12	0	12				
				61,5	1,5	63	4		

Légendes

CC.....Contrôle continu
ET.....Examen terminal
E.....Examen
ES.....Exercice supplémentaire
R.....Rapport
S.....Soutenance
R.....Dossier

S 4

Heures encadrées	327,5
Heures personnelles	309,5
Total heures	637
ECTS	30

Total Licence 2

Heures encadrées	684
Heures personnelles	582
Total heures	1266
ECTS	60

GRILLE DE PROGRAMME DU 1^{ER} CYCLE

SEMESTRE 5

Thématique transversale : Le territoire et l'édifice 1

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 5.10 THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE Pratique du projet architectural - Le territoire et l'édifice	Exercice de projet L'architecture et la ville - La question des archétypes architecturaux et urbains : l'édifice public contextualisé	8	15	120	180	300	12	CC	-
	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16			
	Cours d'architecture Théorie 5	2	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
	TD / TPCAU - STA Systèmes structurels, expérimentation, prédimensionnement, morphologie	3	9	27	0	27	1	CC	E
				172,5	209,5	382	15		
UEL 5.20 CULTURE ARCHITECTURALE ET URBAINE	Cours 1 - VT Fabrication de l'urbain	1	13	19,5	19,5	39	1	ET	E
	Cours 2 / TD - VT Initiation à l'analyse urbaine		2	13	19,5	19,5		39	CC
	Cours 3 - VT Villes durables	1	13	19,5	19,5	39	3	ET	E
			2	4	4	4			
				76,5	58,5	124,5	1		
UEL 5.30 CULTURE CONSTRUCTIVE Enjeux environnementaux	Cours / TD 1 Acoustique	1	9	15	15	30	2	CC	E
	Cours 2 Structures en béton		1	11	16,5	16,5		33	1
	Cours 3 Structures en acier et mixtes	1	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
	TD 4 Langues (anglais, espagnol, allemand, portugais, italien ou FLE)	1	13	19,5	19,5	39	1	CC	E
				77,5	70,5	148	6		
UEL 5.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE Relation des arts au monde contemporain	TD 1 Arts plastiques - Art et culture	2	15	45	15	60	3	CC	ES
	Cours / TD 2 Technologies numériques - simulations et modeleurs	1	1	1,5	1,5	3	1	CC	ES
			7	21	0	21			
				67,5	16,5	84	4		

Légendes

CC.....Contrôle continu
ET.....Examen terminal
E.....Examen
ES.....Exercice supplémentaire
R.....Rapport
S.....Soutenance
D.....Dossier

S 5

Heures encadrées	394
Heures personnelles	355
Total heures	749
ECTS	30

SEMESTRE 6

Thématique transversale : Le territoire et l'édifice 2

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 6.10 THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE Pratique du projet architectural - Le territoire et l'édifice	Exercice de projet Projet architectural et urbain - le logement collectif - la question du type	8	15	120	180	300	10	CC	-
	Cours d'architecture Théorie 6 : Les formes de la théorie	2	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
	Cours Méthodologie / Encadrement du rapport de fin d'études - penser, figurer, écrire	5	2	4	8	12	4	S	S
			4	12	42	54			
				155,5	249,5	405	16		
UEL 6.20 CULTURE ARCHITECTURALE ET URBAINE	Cours 1/ HCA Histoire de l'architecture et de la ville : le 20 ^{ème} siècle	2	13	26	19,5	45,5	2	ET	E
	Cours / TD 2 -HCA Cours obligatoire au choix et TD liés à l'option choisie : 1- 2 ^e moitié du 20 ^e s. : topos, typos et tectonique 2- Espaces publics et paysages		13	19,5	19,5	39			
	Cours 3 - SHS Droit des sols	1	9	13,5	13,5	27	1	ET	E
	Cours / TD 4 - SHS Usage des espaces publics		1	9	13,5	13,5		27	2
				98	66	164	7		
UEL 6.30 CULTURE CONSTRUCTIVE Structure - Environnement	Cours 1 Enjeux environnementaux	1	13	19,5	19,5	39	1	ET	E
	Cours 2 Conception et construction des ouvrages	1	13	19,5	19,5	39	2	ET	E
	Stage de première pratique	2		0	80	80	4	R	-
				39	119	158	7		

S 6

Heures encadrées	292,5
Heures personnelles	434,5
Total heures	727
ECTS	30

Total Licence 3

Heures encadrées	686,5
Heures personnelles	789,5
Total heures	1476
ECTS	60

Total Licence

Heures encadrées	2152
Heures personnelles	1910,5
Total heures	4062,5
ECTS	180

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mise à niveau mathématiques P. Terracol 10 séances 8h30 - 10h Amphi 310	Ambiances - découverte Anne-Laure Herry 9 séances 8h30 - 10h Amphi 310 le 21/11 en Amphi 120/180	Projet / temps de travail personnel ou plage TD	Politiques du logement S. Bresson 9 séances 1 ^{er} cours le 5/10 9h - 10h30 Photo/Vidéo N.Luyet / G. de Fayet 1 séance le 28/09 Amphi 310	Projet ou temps de travail personnel
Théorie 1 R. Scoffier 10h15 - 11h45 Amphi 310	Histoire et philosophie de l'art O. Bianchi 10h15 - 11h45 Amphi 310 le 21/11 en Amphi 120/180		CM 1-21 Introduction à l'histoire de l'architecture M. Kourniati 10h45 - 12h45 10 séances 1 ^{er} cours le 5/10 Amphi 310	
Le vocabulaire de la construction P. Engel 10 séances 12h - 13h30 Amphi 310	Introduction à la sociologie et à l'anthropologie N. Beyhum 12h - 13h30 Amphi 310 le 21/11 en Amphi 120/180			
TD socio / logement / géométrie / ambiance / photo-vidéo à partir de 14h30	14 groupes TD socio / logement / géométrie / ambiance / photo-vidéo à partir de 14h30	Projet ou temps de travail personnel	TD Arts Plastiques 14h - 18h	Projet ou temps de travail personnel

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Antiquités et Moyen-âge M. Hammer et Y. Goubin 8h30 - 10h30 Amphi 120/180	Géographie des villes C. Rozenholc et G. Haist 8h30 - 10h Cartographie S. Parvu 10h15 - 11h15 Amphi 310	Projet / temps de travail personnel ou plage TD	Statique et mécanique des structures (8 séances) pas de cours le 15/03 M. Chazelle Amphi 310	Projet ou temps de travail personnel
Initiation à la conception des structures B. Thomas 10h45 - 12h15 Amphi 120/180	Histoire et philosophie de l'art O. Bianchi 12h - 13h30 Amphi 310		Théorie 2 E. Sarrazin 10h15 - 11h45 Amphi 310	
TD Géographie des villes et cartographie statique / dessin d'architecture / visites architecturales à partir de 13h30	TD Géographie des villes et cartographie statique / dessin d'architecture / visites architecturales à partir de 14h30		Des fondations à la toiture P. Léger et S. Mermet 12h - 13h30 Amphi 120/180	
			Arts Plastiques 14h30 - 18h30	

PRÉSENTATION DU 2^{ÈME} CYCLE

Le deuxième cycle conduit au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. C'est un cycle d'approfondissement et d'initiation à la recherche, où niveau d'exigence et pluridisciplinarité sont accrus. Il est fondé sur une autonomie croissante qui a pour perspective le projet de fin d'études (PFE). L'étudiant construit son parcours personnel dans le choix des différents enseignements durant les quatre semestres.

L'enseignement répond à trois objectifs : professionnel, universitaire, prospectif. Le 2^{ème} cycle est organisé en 6 domaines d'études (DE) qui structurent les enseignements du projet, les séminaires, le mémoire, les cours et les TD. Mis en place à la rentrée 2016, ils constituent une offre pédagogique diversifiée, à l'intérieur de laquelle l'étudiant peut fabriquer un parcours personnel cohérent.

Ces domaines d'études sont :

→ Alto, Architecture-laboratoire des territoires ouverts

La pratique théorique du projet est au centre de l'enseignement. L'expérimentation en est le maître-mot. Cette pratique se fonde sur une connaissance de l'habiter et des pratiques sociales qui lui sont liés. Elle cherche à produire des lieux ouverts, non seulement pour éviter la production d'objets isolés qui ne seraient issus que d'élan esthétiques, mais aussi pour apprendre à résister aux forces économiques avides de mobilité. Elle suppose des hypothèses, qui doivent être démontrées.

La signification du sigle : « Architecture - Laboratoire des Territoires Ouverts » veut pointer l'urgence de placer la recherche au cœur de l'élaboration, et donc au cœur de l'activité projectuelle, pour une architecture présente et pertinente, en recherche permanente.

→ Écologies

Les écologies architecturales et urbaines qu'aborde le Domaine d'Étude cherchent de nouveaux processus, de nouveaux modes d'élaboration de la morphogénèse, de nouvelles esthétiques, de nouveaux territoires pour répondre aux grands questionnements de notre époque :

- Comment construire durable ? - Que recouvre, au cas par cas, le mot « durable » ? - Comment édifier et habiter à moindre coût ?

Moindre coût écologique face à la raréfaction des ressources, moindre coût économique, face à la mondialisation, moindre coût environnemental, face aux fléaux des pollutions de toutes sortes, moindre coût social, face aux déséquilibres de la mondialisation ? Comment surtout, en ce qui nous concerne précisément, re-crée des formulations claires et transmissibles pour des théories du projet architectural et urbain contemporaines de notre temps et pour leurs enseignements ?

→ **Expérimental, Dispositifs - fabrications - numériques**

Dans ce domaine d'études, l'architecture serait donc prise comme à ses frontières, à ses limites, mais en considérant ces limites comme centrales, comme participant de l'indéfinition actuelle de l'architecture, comme matière de production, source d'implication concrète dans le réel.

L'architecture y sera parfois considérée comme une indisciplin(e) (par rapport à ses propres règles, à ses propres théories, à toute recherche de «fondamentaux»), ce qui sera une manière de s'inscrire dans une histoire récente de l'architecture, dans son actualité, dans sa capacité à participer du contemporain. Refusant toute thématization univoque, «Expérimental» s'appuie sur l'hétérogénéité assumée des positions de ses acteurs pour susciter des confrontations et placer les étudiants dans une situation d'incertitude dynamique, toujours positive, pragmatique et réflexive.

→ **Faire**

Le faire artistique (Poiesis) et le savoir-faire (Teknè) sont au cœur du métier des architectes qui construisent, qui exercent la maîtrise d'œuvre. Le DE Faire place cette ambivalence propre à l'architecture et au métier d'architecte au cœur de son dispositif pédagogique. Il ne la ferme pas dans un corps théorique, au contraire, il en fait le moteur de recherche. Faire entend former des architectes aptes à la conception et à la construction. Qu'ils sachent exprimer pleinement leur personnalité et leur vouloir à travers le projet d'architecture et surtout qu'ils sachent comment se fabriquer un projet d'architecture aujourd'hui. Une telle ambition exige une ouverture totale à toutes les tendances et techniques architecturales. L'enseignement du projet exige une expérimentation exhaustive des possibles, des contextes comme des tendances architecturales.

Une grande variété de sujets, de sites, de contraintes formelles, typologiques, préparent les futurs architectes à un métier en constante quête de sens et qui ne cesse d'évoluer. Nous proposons un enseignement en atelier, dans un lieu de travail « professionnel », où le brassage des promotions d'étudiants crée l'émulation nécessaire à tout enseignement rigoureux et créatif.

→ **Territoires**

Le domaine d'étude se propose de dépasser l'approche topologique pour cerner la nature des rapports entre le projet architectural et les spécificités des lieux.

Comment transformer ou fonder des organisations urbaines, des espaces publics et des architectures reliés à un territoire, à son histoire, à son climat, à sa lumière « leur incontournable substrat, leur espace physique, milieu des vivants » (F Choay) ?

Quelles formes de ville, d'espaces publics et de bâtiments pour «habiter» des lieux? Comment développer une démarche écologique, articuler ressources du passé et expérience du présent, saisir les réseaux d'influences et de références, pour installer les nouveaux usages contemporains de la ville et des édifices?

L'internationalisation et la déshumanisation de l'architecture, la prolifération de constructions génériques, les fuites régionalistes, tous ces signes d'une interrogation légitime sur les rapports de l'architecture et du lieu, de son milieu, montrent à quel point la question semble cruciale et complexe.

- Comment l'architecte aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles aborde-t-il cette complexité?
- Quels sont les outils dont il dispose alors que tous les scénarios sont envisageables?

→ **Transformation, Temporalités de l'existant et des patrimoines**

Un domaine d'étude ouvert à la liberté de l'esprit. Sans frontière, l'architecture est un art universel ; contribuant à faire découvrir la continuité de la vie intellectuelle d'une société à travers le temps, tout en fondant la mémoire sociale et la culture d'un peuple.

Comme l'illustre le patrimoine. L'architecture ne représente pas seulement une culture et une civilisation, elle la construit à travers le temps. Et, «construire dans le construit» est une des grandes opportunités actuelles offerte à l'architecte pour repenser son propre métier : dans ses principes, dans sa culture, ou dans ses relations à d'autres professions et compétences.

C'est aussi une démarche imposée par la raréfaction du sol et des ressources disponibles. Si l'architecture produit continuellement des connaissances dans les domaines de la construction, de la ville, du paysage et de l'environnement, nous considérerons que ceux-ci permettent de comprendre et de résoudre les demandes de société, restées jusqu'alors sans solution.

Comme les méthodes et les instruments développés à l'occasion de cette activité de recherche donnent à la collectivité une capacité de transformation indispensable, pour répondre à l'évolution de la société et de la culture contemporaine.



Organisation des enseignements

Les enseignements du 2^{ème} cycle sont structurés en 4 semestres, correspondant à deux années universitaires et valant 120 ECTS.

Tous les enseignements, quelle que soit leur forme pédagogique, sont rattachés à un domaine d'études.

Le séminaire constitue une nouvelle forme pédagogique dans laquelle l'étudiant est actif, dans la présentation d'exposés, la participation aux discussions. Le travail porte sur des écrits, des bâtiments visités, ou tout autre support. La matière du séminaire servira à alimenter le travail de projet et le mémoire. Les enseignements optionnels peuvent revêtir des formes variables, selon leur sujet et l'effectif admis : cours magistraux, mini-séminaires, apprentissage d'outils en TD...

La 1^{ère} année du 2^{ème} cycle comprend deux temps particuliers :

- un workshop européen associant six architectes exerçant en Europe autour d'une problématique commune ;
- le « parcours libre » permettant aux étudiants de valoriser une expérience ou activité mise en œuvre en dehors du programme de l'école.

Résultant du travail engagé en 1^{ère} année et soutenu pendant le 3^{ème} semestre du cycle, le mémoire est un travail personnel écrit, conforme aux principes de rédaction universitaire, qui répond à une problématique issue d'un séminaire ou en lien avec le projet. Les enseignements du projet architectural et urbain se rattachent à un domaine d'études, dans lequel chaque groupe de projet situe une thématique particulière. Ils ont pour objectifs communs de favoriser l'autonomie des étudiants, d'approfondir une problématique en se confrontant à la complexité, d'aborder la question de la recherche architecturale.

Le PFE est l'enseignement de projet du dernier semestre de la formation. Il permet d'effectuer la synthèse des acquis autour de la thématique choisie par l'étudiant. Celui-ci choisit le domaine d'études de son PFE, et le groupe de projet de ce DE au sein duquel il choisira son directeur d'études. Ce choix répond à deux objectifs : opérer la synthèse du parcours personnel de formation du 2^{ème} cycle, et préparer l'insertion professionnelle future.

Une possibilité particulière est ouverte aux étudiants qui souhaitent développer la dimension « recherche » de leur formation, notamment dans la perspective d'une thèse en architecture. En renforçant le lien entre le mémoire et le PFE, ils peuvent présenter l'ensemble devant un jury spécial, qui pourra accorder la mention « recherche » à leur diplôme. Pour l'obtention de cette mention, un cours spécifique de méthodologie de la recherche doit être suivi.

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2	
SEMESTRE 7										
UE P1 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 1 - 1 projet au choix dans les offres des DE	6	15	120	180	300	14	CC	-	
	Semaine intensive -1 semaine en début de semestre		1	6	10	16				
	Cours de processus de conception - 1 cours spécifique à chaque DE	1	10	20	20	40	2	ET	E	
				104	146	356	16			
UE S1 PREPARATION A LA RECHERCHE	Méthodologie de l'écriture -	1	13	26	0	26	1	ET	E	
	Séminaire - 1 séminaire au choix dans les offres des DE	8	13	78	50	128	7	CC	ES	
				104	50	154	8			
UE C1 COURS	Cours obligatoires au choix - 2 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	13	26	13	39	3	ET/ CC	E
		Cours 2	1	13	26	13	39	3	ET/ CC	E
				52	26	78	6			

SEMESTRE 8										
UE P2 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 2 - 1 projet au choix dans les offres des DE	5	15	120	180	300	13	CC	-	
	Workshop européen -1 semaine en début de semestre		1	6	10	16	1			
	Cours de processus de conception - 1 cours spécifique à chaque DE	1	10	20	20	40	2	ET	E	
				146	210	356	16			
UE S2 PREPARATION A LA RECHERCHE	Initiation à la recherche - cours	1	13	26	0	26	1	ET	E	
	Séminaire - 1 séminaire au choix parmi les offres des DE	8	13	78	50	128	7	CC	ES	
				104	50	154	8			
UE C2 COURS	1 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	13	26	13	39	3	ET/ CC	E
		Cours 2 ou parcours libre	1	13	26	13	39	3	ET/ CC	E
				52	26	78	6			

S 7

Heures encadrées	302
Heures personnelles	286
Total heures	588
ECTS	30

S 8

Heures encadrées	302
Heures personnelles	286
Total heures	588
ECTS	30

Total Master 1

Heures encadrées	604
Heures personnelles	572
Total heures	1176
ECTS	60



		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
SEMESTRE 9									
UE P3 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 3 -1 projet au choix dans les offres des DE	5	15	120	180	300		CC	-
	Cours de processus de conception - cours mutualisé à l'échelle du domaine d'études - assuré par les groupes de projet	1	10	20	20	40		CC	-
				140	200	340	16		
UE M MÉMOIRES / RECHERCHE	Encadrement mémoires - mémoire dans la continuité de l'un des 2 séminaires suivis au S7 ou S8	8	13	52	130	182		S	S
	Méthodologie de la recherche appliquée au mémoire - cours obligatoire pour l'obtention d'un diplôme labellisé «recherche»	0/1	13	26	0	26		-	-
	Méthodologie de la recherche appliquée au projet- cours obligatoire pour l'obtention d'un diplôme labellisé «recherche»	0/1	13	26	0	26		-	-
	Langues (anglais, espagnol, allemand, portugais, italien ou FLE)	1	13	19,5	19,5	39		CC	E
				123,5	149,5	273	10		
UE C3 COURS	2 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	12	26	13	39	ET/ CC	E
		Cours 2	1	12	26	13	39	ET/ CC	E
				52	26	78	4		

SEMESTRE 10									
UE PFE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Préparation au PFE - contrôle continu	8	13	156	200	356		CC	-
	PFE - soutenance	8	4	64	30	94		S	-
	Stage de formation pratique (2 mois)	2	8	10	200	210		R	-
				230	430	660	30		

S 9	
Heures encadrées	315,5
Heures personnelles	375,5
Total heures	691
ECTS	30

S 10	
Heures encadrées	230
Heures personnelles	430
Total heures	660
ECTS	30

Total Master 2	
Heures encadrées	545,5
Heures personnelles	805,5
Total heures	1351
ECTS	60

Légendes

CC	Contrôle continu
ET	Examen terminal
E	Examen
ES	Exercice supplémentaire
R	Rapport
S	Soutenance

Total Master	
Heures encadrées	1149,5
Heures personnelles	1377,5
Total heures	2527
ECTS	120

ET APRÈS ?

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

La formation HMONP

La formation de l'architecte diplômé d'Etat (ADE) à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), porte spécifiquement sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre et sur les responsabilités et compétences professionnelles qui s'y rattachent. Au cours de la formation à l'HMONP, les compétences et les méthodes sont acquises avec deux approches complémentaires : **une approche théorique sur la base de modules de formations et d'études de cas et une approche pratique qui prend la forme d'une mise en situation professionnelle au sein d'une agence d'architecture. L'accent est mis sur le caractère complexe et multiple de la responsabilité de l'architecte maître d'œuvre et sur toutes les formes de cette responsabilité.**

Les masters co-habilité et associés

L'ENSA Paris-Val de Seine propose des formations en partenariat avec certaines universités ou ENSA : ces formations sont proposées aux titulaires du DEA qui souhaitent compléter leur formation initiale.

Les masters de spécialisation sont également accessibles, pour une entrée en M1, aux titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

→ Master 2 parcours Ville, Architecture, Patrimoine (VAP) du master « Histoire, civilisations, patrimoine »

Formation en co-habilitation avec l'Université Paris-Diderot.

Avec le parcours « Ville, Architecture, Patrimoine » (VAP), le master propose une formation unique parmi les universités franciliennes. Elle permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des métiers du patrimoine, de l'organisation institutionnelle de la gestion du patrimoine (en France et à l'étranger) et du fonctionnement des musées. Les titulaires du diplôme d'Etat d'Architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à ce parcours de M2.

→ Master 2 Urbanisme, aménagement et études urbaines.

Formation en partenariat avec l'Université Paris-Nanterre. La formation prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Elle offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. 4 parcours sont proposés : « Habitat et innovations », « Études urbaines », « Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opérations », « Villes étalées et aménagement durable ».

Les titulaires du diplôme d'Etat d'Architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à cette spécialité de M2.

→ **Mastère spécialisé international « management du projet d'architecture complexe »**

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à la Facoltà di Architettura dell'Università degli Studi di Roma "La Sapienza" afin de délivrer un diplôme italien de Mastère International de 2^{ème} niveau nommé « Gestione del progetto complesso di architettura / Management du projet d'architecture complexe ».

Doctorat

À l'issue de leur Master, les étudiants peuvent envisager une poursuite d'études en 3^{ème} cycle et préparer une thèse en architecture. La mention « Recherche » au Projet de Fin d'Études constitue un critère favorable à l'inscription en doctorat. Les étudiants sont encadrés au sein de 2 unités de recherche CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et EVCAU (EnVironnements Numériques Cultures Architecturales et Urbaines)



CALENDRIER 2018 / 2019

Semestre d'automne

Workshop licence : semaine du 17 septembre 2018

Début des cours :
lundi 24 septembre 2018 - sauf M2 : 1^{er} octobre 2018
12 semaines de cours + 1 semaine d'évaluations -
16 semaines de projet dont 1 semaine d'intensifs

Evaluations :

- session 1 : contrôle continu le long du semestre jusqu'au 21 décembre 2018 ou examens semaine du 8 janvier 2019
- session 2 : semaine du 5 février 2019

En décembre * : 1^{er} cours de méthodologie du rapport de licence

Soutenances des mémoires de S9 : remise des mémoires le vendredi 8 février 2019 au plus tard ; soutenances du 18 au 22 février 2019 ; rattrapage des soutenances du 11 au 15 mars 2019 (dépôt le 1^{er} mars au plus tard)

Jurys de fin de semestre : 21 et 22 février 2019

PFE : contrôle continu du 24 septembre au 1^{er} février -
Jury : du 4 au 8 février 2019

Semestre de printemps

Workshop : semaine du 4 mars 2019 -
Début workshop M1 dès le vendredi 1^{er} mars

Début des cours : lundi 11 mars
12 semaines de cours + 1 semaine d'évaluations -
15 semaines de projet dont 1 semaine de workshop

Evaluations :

- session 1 : contrôle continu le long du semestre jusqu'au 7 juin ou examens semaine du 12 juin
- session 2 : semaine du 8 juillet

Jurys de fin de semestre : 17 juillet

Jury de licence : 19 juillet

PFE : contrôle continu du 4 mars au 27 juin -
Jury : du 1^{er} au 5 juillet.

J : jurys de projet - les jurys intermédiaires se tiennent les jours affectés au projet par année.

Périodes de stages

Stage ouvrier / de chantier de L2 - 2 semaines : à faire en février en L2 ou par anticipation en fin de L1
Stage de première pratique de L3 - 4 semaines : du 4 février au 1^{er} mars 2019 (ou par anticipation en fin de L2)
Stage de formation pratique de Master - 9 semaines : à faire entre juillet et septembre

Journée Portes Ouvertes : samedi 9 mars 2019

09 SEPTEMBRE							10 OCTOBRE						
LICENCE			MASTER			HMO	LICENCE			MASTER			HMO
S1	S3	S5	S7	S9	PFE	NP	S1	S3	S5	S7	S9	PFE	NP
V	31						L	projet 3 cours 2					
S	1						M	2					
D	2						M	3					
L	3						J	4					
M	4						V	5					
M	5						S	6					
V	7						L	projet 4 cours 3					
S	8						M	9					
D	9						M	10					
L	10						J	11					
M	11						V	12					
M	12						S	13					
J	13						D	14					
V	14						L	projet 5 cours 4					
S	15						M	16					
D	16						M	17					
L	17						J	18					
M	18						V	19					
M	19						S	20					
V	20						D	21					
S	22						L	projet 6 cours 5					
D	23						M	24					
L	24						J	25					
M	25						V	26					
M	26						S	27					
V	27						D	28					
S	29						L	29					
D	30						M	30					
							M	31					

02 FÉVRIER							03 MARS						
LICENCE			MASTER			HMO	LICENCE			MASTER			HMO
S12	S34	S56	S78	S9	PFE	NP	S2	S4	S6	S8	S9	PFE	NP
V	1						V	1					
S	2						S	2					
D	3						D	3					
L	4						L	4					
M	5						M	5					
M	6						M	6					
V	7						J	7					
V	8						V	8					
S	9						S	9					
D	10						D	10					
L	11						L	11					
M	12						M	12					
M	13						M	13					
J	14						V	14					
V	15						S	15					
S	16						D	16					
D	17						L	projet 3 cours 2					
L	18						M	19					
M	19						M	20					
M	20						J	21					
V	21						V	22					
S	23						S	23					
D	24						D	24					
L	25						L	projet 4 cours 3					
M	26						M	26					
M	27						M	27					
V	28						V	28					
S	29						S	29					
D	30						D	30					
							D	31					

11 NOVEMBRE							12 DÉCEMBRE						
LICENCE			MASTER			HMO	LICENCE			MASTER			HMO
S1	S3	S5	S7	S9	PFE	NP	S1	S3	S5	S7	S9	PFE	NP
J	1						S	1					
V	2						D	2					
S	3						L	projet 11 cours 10					
D	4						M	4					
L	5						M	5					
M	6						J	6					
M	7						V	7					
V	8						S	8					
S	9						D	9					
D	10						L	projet 12 cours 11					
L	11						M	11					
M	12						M	12					
M	13						J	13					
V	14						V	14					
S	15						S	15					
D	16						D	16					
L	17						L	projet 13 cours 12					
M	18						M	18					
M	19						J	20					
V	20						V	21					
S	22						S	22					
D	23						D	23					
L	24						L	24					
M	25						M	25					
M	26						V	26					
V	27						J	27					
S	29						S	29					
D	30						D	30					
							L	31					

04 AVRIL							05 MAI						
LICENCE			MASTER			HMO	LICENCE			MASTER			HMO
S2	S4	S6	S8	S9	PFE	NP	S2	S4	S6	S8	S9	PFE	NP
L	1						M	1					
M	2						J	2					
J	3						S	4					
S	6						L	projet 9 cours 8					
D	7						M	8					
L	8						V	9					
M	9						J	10					
M	10						S	11					
V	11						D	12					
S	13						L	projet 10 cours 11					
D	14						M	15					
L	16						M	16					
M	17						J	17					
M	18						S	18					
V	19						D	19					
S	20						L	projet 11 cours 10					
D	21						M	21					
L	22						L	projet 8 cours 7					
M	23						J	23					
M	24						V	24					
V	25						S	25					
S	27						D	26					
D	28						L	projet 12 cours 11					
L	29						M	28					
M	30						M	29					
							J	30					
							V	31					

01 JANVIER							02 FÉVRIER						
LICENCE			MASTER			HMO	LICENCE			MASTER			HMO
S1	S3	S5	S7	S9	PFE	NP	S12	S34	S56	S78	S9	PFE	NP
M	1						V	1					
M	2						S	2					
J	3						D	3					
V	4						L	4					
S	5						M	5					
D	6						D	6					
L	7						L	7					
M	8						M	8					
M	9						M	9					
V	10						J	10					
S	12						S	12					
D	13						D	13					
L	14						L	14					
M	15						M	15					
M	16						V	16					
V	17						J	17					
S	19						S	19					
D	20						D	20					
L	21						L	21					
M	22						M	22					
M	23						J	23					
V	24						V	24					
S	26						S	26					

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'ouverture internationale constitue une caractéristique forte de la formation des étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine tant en raison du nombre d'étudiants partis ou accueillis, que par la variété des établissements partenaires : 70 destinations sont proposées aux étudiants, dont 39 dans le cadre du programme Erasmus + et 31 dans le cadre des conventions bilatérales (en Europe, en Amérique Latine, en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique).

Les partenariats internationaux de l'École permettent, aux étudiants désireux d'étudier un an ou un semestre à l'étranger, en fin de 1^{er} cycle ou durant le 2^{ème} cycle, d'être exonérés des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil, de prétendre à une bourse de mobilité et de valider à leur retour les modules qu'ils auront obtenus.

La sélection des candidats se fait sur la base des résultats académiques, d'un portfolio, d'une lettre de motivation et d'un certificat justifiant d'un niveau de langue suffisant (niveau européen B2 minimum). Des cours de langue anglais, espagnol, italien, allemand et portugais) sont dispensés aux étudiants de l'École en 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} années.

Les étudiants sélectionnés pour un départ à l'étranger, notamment boursiers d'Etat, peuvent bénéficier d'aides financières à la mobilité : Bourse du Ministère de la Culture, Allocation Erasmus + et Bourse de l'ENSA Paris-Val de Seine. Des soutiens, sur critères sociaux, de la Région Ile de France et de la Mairie de Paris peuvent compléter ces dispositifs.

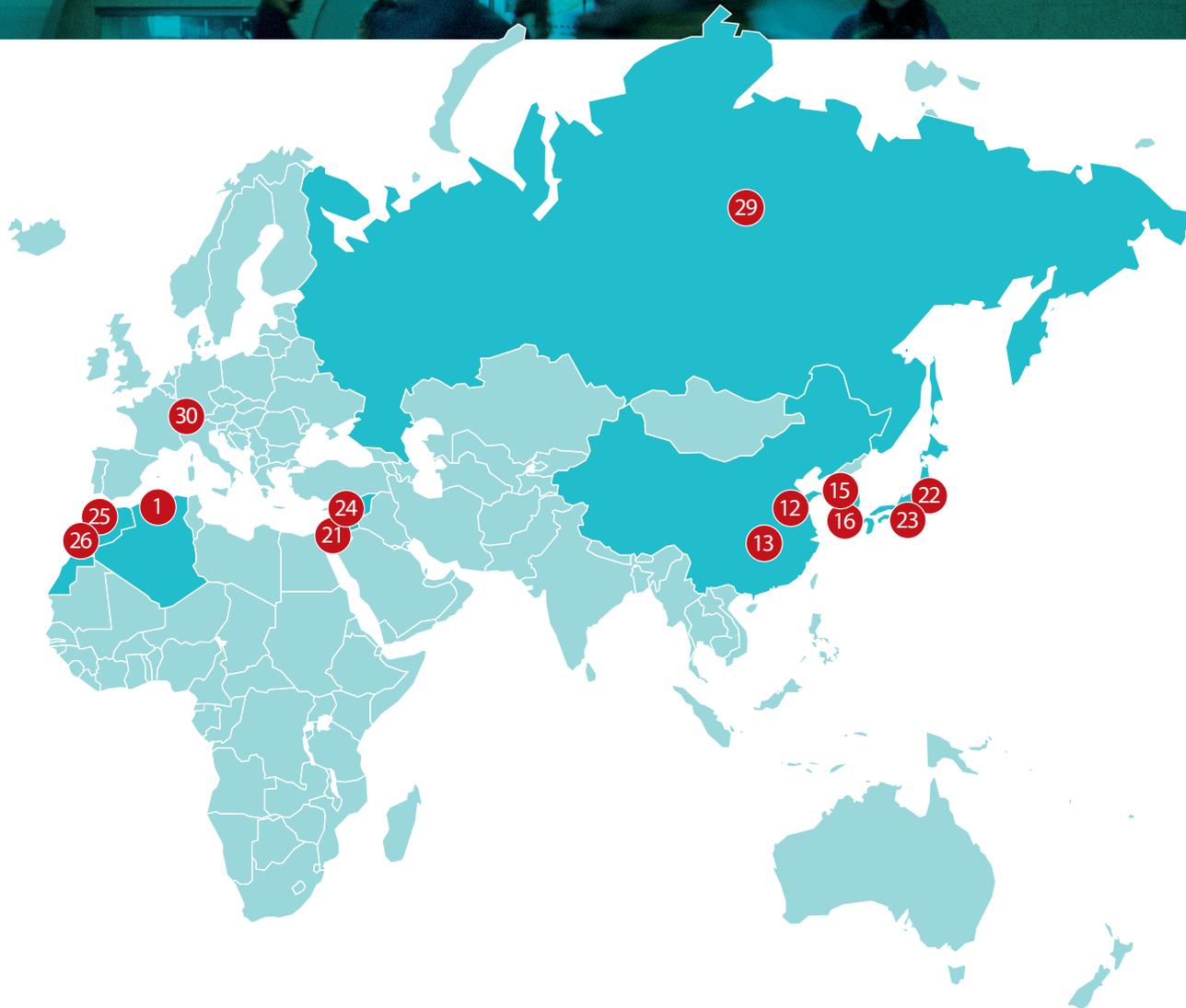
Enfin l'ENSA Paris-Val de Seine organise des échanges ponctuels d'une à deux semaines sous la forme d'ateliers intensifs en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

* dispositifs rendus en 2017/2018



- | | | |
|--|--|--|
| 1/ RWTH Aachen, Allemagne | València, Espagne | 28/ Università di Bologna, Italie |
| 2/ TU Dortmund, Allemagne | 16/ Universidad de Malaga, Espagne | 29/ Università degli Studi di Ferrara, Italie |
| 3/ HCU Hamburg (HC), Allemagne | 17/ Universidad de Castilla-La-Mancha, Espagne | 30/ Gdansk University of Technology, Pologne |
| 4/ HTWK Leipzig, Allemagne | 18/ Tallinn Academy of Arts, Estonie | 31/ Wroclaw University of Technology, Pologne |
| 5/ Hochschule Wismar, Allemagne | 19/ University of Oulu, Finlande | 32/ Warsaw University of Technology, Pologne |
| 6/ ABK Stuttgart, Allemagne | 20/ Tampere University of Technology, Finlande | 33/ Universidade de Beira Interior, Portugal |
| 7/ TU Wien, Autriche | 21/ National Technical University of Athens, Grèce | 34/ Universidade de Coimbra, Portugal |
| 8/ Antwerp University, Belgique | 22/ Università degli Studi di Firenze, Italie | 35/ Czech Technical University, République tchèque |
| 9/ Université Catholique de Louvain, Belgique | 23/ Politecnico di Milano, Italie | 36/ Ion Mincu University, Roumanie |
| 10/ Université de Liège, Belgique | 24/ Seconda Università degli Studi di Napoli, Italie | 37/ University of Ljubljana, Slovénie |
| 11/ Universidad de Valladolid, Espagne | 25/ Università degli Studi di Roma La Sapienza, Italie | 38/ Chalmers University of Technology, Suède |
| 12/ Universidad de Granada, Espagne | 26/ Università luav di Venezia, Italie | 39/ University of Umeå, Suède |
| 13/ Universidad Politécnica de Madrid, Espagne | 27/ Università degli Studi di Catania, Italie | |
| 14/ Universidad de Sevilla, Espagne | | |
| 15/ Universidad Politécnica de | | |

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX



- 1/ Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Algérie
- 2/ Universidad de Buenos Aires, Argentine
- 3/ Universidad de Mendoza, Argentine
- 4/ Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil
- 5/ Universidade Federal Fluminense, Brésil
- 6/ Universidade Presbiteriana Mackenzie, Brésil
- 7/ Universidade do Sao Paulo, Brésil
- 8/ Pontificia Universidade Católica do Rio Grande do Sul, Brésil

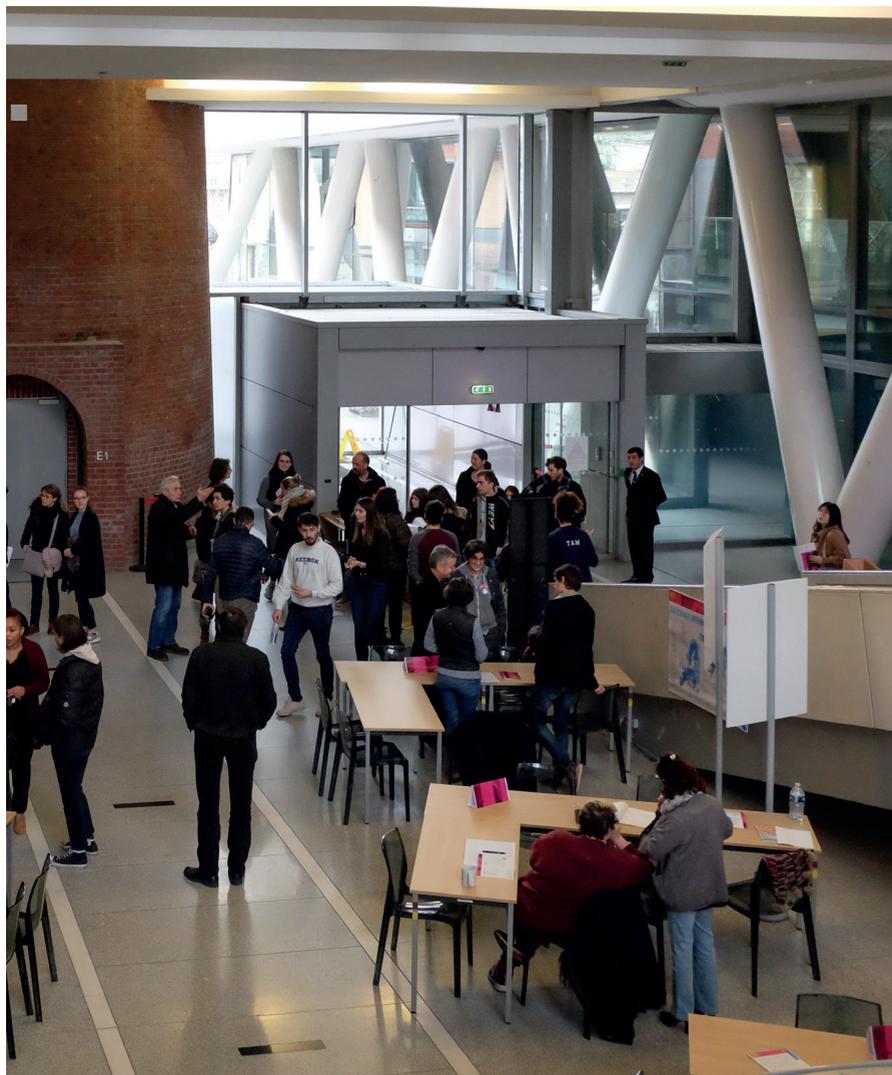
- 9/ Université Laval, Canada
- 10/ Universidad Católica del Norte, Chili
- 11/ Universidad de Chile, Chili
- 12/ Tianjin University, Chine
- 13/ Huazhong University of Science and Technology, Chine
- 14/ Universidad de América, Colombie
- 15/ Inha University, Corée
- 16/ Yeungnam University, Corée

- 17/ California Polytechnic State University, Etats-Unis
- 18/ Kansas University, Etats-Unis
- 19/ Iowa State University, Etats-Unis
- 20/ Smith College, Etats-Unis
- 21/ Bezalel Academy of Arts and Design, Israël
- 22/ Nagoya University, Japon
- 23/ University of Tokyo, Japon
- 24/ Académie Libanaise des Beaux-Arts, Liban

- 25/ École Nationale d'Architecture de Rabat, Maroc
- 26/ Ecole Nationale d'Architecture de Marrakech, Maroc
- 27/ Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique
- 28/ ITESO Guadalajara, Mexique
- 29/ MARKHI Institute, Russie
- 30/ FHNW, Suisse
- 31/ Universidad Central de Venezuela, Venezuela

S'INSCRIRE À L'ÉCOLE

POUR L'ANNÉE 2019 / 2020



Entrée en 1^{ère} année

Quels sont les critères ?

Le recrutement des candidats à l'ENSA Paris-Val de Seine s'effectue sur deux critères : le niveau de culture générale et scientifique nécessaire pour suivre un enseignement supérieur ; l'intérêt et la motivation pour les études d'architecture. Ces critères sont appréciés en deux temps : examen du dossier scolaire (tous les candidats) puis entretien de motivation (une partie des candidats).

1^{ère} étape - Examen du dossier scolaire

Le classement est fondé sur la moyenne des notes disponibles obtenues :

- aux trois trimestres de Première et au premier trimestre de Terminale en mathématiques, physique, français, histoire, géographie, langue vivante 1 ;
- aux options suivantes lorsqu'elles ont été suivies avec succès : « art » en S, ES et L, « design et arts appliqués » en STD2A, et « architecture et construction » en STI2D ;
- aux épreuves anticipées du baccalauréat en français (coefficient 2) et en histoire-géographie.

Pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat, c'est soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat qui sera retenue, soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche).

2^{ème} étape - Entretien de motivation

→ L'entretien devant un jury d'enseignants se déroulera le **samedi 11 mai 2019***.

→ 1200 candidats environ seront retenus pour un entretien individuel. Outre la lettre de motivation / « projet de formation motivé », les candidats pourront présenter toute pièce susceptible d'apporter des informations complémentaires.

→ Il appartient aux candidats d'apprécier l'opportunité d'apporter des travaux, pour appuyer la motivation. Ces travaux seront en nombre et en format limités, les maquettes ou documents au format numérique ne seront pas acceptés.

→ Les candidats admissibles devront prendre rendez-vous via le site parcoursup.fr¹

→ Pour des raisons de capacité d'accueil, il est demandé aux candidats de ne pas venir accompagnés.

→ Venir à l'entretien est obligatoire pour tous les candidats convoqués ; ne pas se présenter vaudra abandon de la candidature².

→ La commission pédagogique établira un classement des candidats auditionnés. Les résultats seront exclusivement communiqués via le site parcoursup.fr à compter du **15 mai 2019**.

* Attention, cette date est susceptible d'être modifiée à l'heure où est éditée cette brochure

1/ Les étudiants ne pouvant pas accéder au site parcoursup.fr, ayant plus de 26 ans ou étant enfant de diplomate résidant en France, doivent contacter le service des inscriptions : inscrit@paris-valdeseine.archi.fr

2/ Les candidats résidant hors de France métropolitaine et dans l'incapacité d'être présents pourront être dispensés de l'entretien à l'École, exclusivement à leur demande, contacter le service des inscriptions : inscrit@paris-valdeseine.archi.fr. Dans ce cas, un entretien via skype sera organisé.

3/ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Islande, Liechtenstein, Norvège.

Comment présenter sa candidature ?

- Tout candidat, français ou étranger, à l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture doit être titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent).
- Les candidats étrangers non francophones devront justifier d'un niveau de français le jour de l'inscription définitive, soit le DELF B2, DALF C1 ou TCF DAP (score global supérieur ou égal à 419 et supérieur ou égal à 12/20).
- Droits de préinscription : 37€, les boursiers en sont exonérés.

1/ Titulaires ou futurs titulaires du bac français (ou diplôme d'accès aux études universitaires), passé en France ou à l'étranger

- Pour tous ces candidats, français ou étrangers, les demandes d'inscription en 1ère année s'effectuent exclusivement sur le portail internet parcoursup.fr (du 22 janvier au 14 mars).
- Certains candidats déjà titulaires du bac ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, poursuivant des études de l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, peuvent bénéficier d'une équivalence.

2/ Titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme équivalent au bac français

- a) diplôme délivré par un État de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen³. Ces candidats suivent également la procédure via le site parcoursup.fr (du 22 janvier au 14 mars).
- b) diplôme délivré par un État hors

Union européenne ou Espace économique européen :

- Candidats de nationalité française :

Ces candidats suivent également la procédure via le site parcoursup.fr

- Candidats étrangers (non européens) résidant en France :

Le dossier de demande d'inscription, dit « dossier jaune » est téléchargeable ou disponible auprès des ENSA. Ce dossier doit impérativement être tamponné par une école d'architecture avant sa transmission à l'école choisie en 1er vœu le **1^{er} février 2019** au plus tard.

- Candidats résidant hors de France⁴ :

Le dossier de demande d'inscription, dit « dossier jaune » est à retirer auprès du service culturel de l'Ambassade de France du pays de résidence. Le service culturel de l'Ambassade assurera sa transmission à l'école choisie en 1er vœu avant le **15 mars 2019**. Pour les pays bénéficiant de Centres pour les Études en France (CEF)⁵, une procédure distincte et obligatoire est mise en œuvre.

Admission et inscription

Le candidat est invité à consulter son dossier électronique sur le portail parcoursup.fr à partir du **15 mai 2019**. 3 réponses sont possibles :

- OUI (proposition d'admission)
- EN ATTENTE D'UNE PLACE
- NON

Attention - aucune information concernant le classement des candidatures ne pourra être délivrée par l'École.

L'inscription administrative des candidats retenus aura lieu à l'ENSAPVS dès la

deuxième quinzaine de juillet

- (ou, par dérogation, début septembre) : le candidat effectuera sa prise de rendez-vous sur le site parcoursup.fr et téléchargera la liste des pièces à fournir le jour de l'inscription.

Entrée par équivalence

Une demande d'entrée en équivalence peut être présentée à l'ENSA Paris-Val de Seine par des candidats diplômés ou poursuivant des études de l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, ayant un rapport avec les études en architecture. Les demandes sont examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels de l'École.

1/ Candidats diplômés ou en cours d'études en France ou au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou candidats de nationalité française diplômés

Calendrier

- **15 mars** : date limite d'envoi du dossier
- **mars-avril** : commission de sélection des dossiers
- **début mai** : réponses aux demandes d'entrée en équivalence

Le dossier doit comporter entre autres :

- un curriculum vitae d'une page
- le formulaire de demande dûment complété (téléchargeable sur le site de l'école)
- une lettre de motivation manuscrite d'une page
- un chèque de 37€ correspondant aux droits de préinscription, les boursiers en sont exonérés
- un dossier de travaux de 20 pages

- maximum au format A4 ou inférieur
- deux enveloppes affranchies au tarif en vigueur format 110 x 220 libellées aux nom et adresse du candidat
- toutes les pièces permettant d'apprécier la demande (relevés de notes, attestations...) selon la situation du candidat

2/ Candidats diplômés ou en cours d'études dans un État tiers

Le candidat suivra la même procédure que celle décrite dans la rubrique « Entrée en 1^{ère} année ».

Transferts entre écoles nationales supérieures d'architecture

Les demandes de transfert sont examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels de l'École, en fonction de la capacité d'accueil de l'École. Le dossier est à retirer auprès de l'école dans laquelle l'étudiant est inscrit.

Concernant l'entrée à l'ENSA Paris-Val de Seine, seules les demandes de transferts transmises avant le **9 avril 2019** sont recevables.

Sauf exception, les transferts ne sont pas autorisés pour les redoublants de 1ère année, les étudiants en chevauchement et les étudiants en 5ème année.

Lorsqu'un étudiant n'a pas achevé le cycle d'études dans lequel il est inscrit, son transfert ne peut intervenir qu'après accord du directeur, après avis de la commission compétente au vu des unités d'enseignement et des crédits européens obtenus.

4/ Se connecter à l'adresse internet selon le modèle : [http://www. « nomdupays ».campusfrance.org](http://www.nomdupays.campusfrance.org)

5/ Sont concernés les pays suivants : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maroc, Maurice, Mexique, Pérou, République Démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.



U-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

UNIVERSITÉ
PARIS
IDIDEROT

Mise à jour mars 2019 / © Photographies ENSAPVS

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVIASSOR 75013 PARIS

TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 - FAX : +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

**PARIS
VAL DE
SEINE**
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE